MODE D'EMPLOI

PETITS COMMERCES ALIMENTAIRES

COMMENT RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ?





LA TEMPÉRATURE IDÉALE



Une baisse de 1°C, lans un local, engendre une surconsommation du système de climatisation de 12 à 18 % !

Choisir un système de climatisation adapté : « split-system »

Conseillé pour la climatisation en commerce :

- » « mono-split », climatiseur individuel, pour une seule pièce à climatiser,
- > « multi-split », pour un bâtiment de moyenne dimension, avec plusieurs pièces à climatiser,
- > « roof-top », pour un bâtiment de moyenne dimension,
- > « **débit réfrigérant variable (DRV)** » pour un bâtiment de grande dimension.

• 3 bonnes pratiques

- > Mettre la température de son local à 24°C, pour de vraies économies !
- > Éteindre la climatisation, en partant le soir.
- > Bien fermer portes et fenêtres pour éviter de surconsommer de l'énergie.

· Entretenir sa climatisation

Grâce à un contrat de maintenance lors de l'achat de l'appareil, d'autant plus qu'un entretien annuel est fortement recommandé.

L'acture :

Optez pour la ventilation naturelle qui permet de réduire le taux d'humidité dans une pièce. Pratique, contre les moisissures!

L'ÉCLAIRAGE, UN POSTE CAPITAL



- > Remplacer les spots halogènes par des lampes Led sous forme d'ampoule ou de tube.
- > Remplacer les ampoules classiques par des ampoules Led, de basse consommation ou fluocompactes.
- > Choisir un éclairage présentant une efficacité lumineuse (> 80 lumens/watt). Plus le ratio lumens/watt est élevé, plus l'ampoule est performante.
- > Programmer l'extinction automatique de l'éclairage la nuit.
- > Faire nettoyer régulièrement les vitres et les dalles Led.
- > Placer les postes de travail près d'une fenêtre, de façon à profiter au mieux de la lumière naturelle.
 - > Favoriser des murs de couleur claire et un éclairage naturel, afin d'offrir un espace lumineux à ses clients.
 - > Dans les meubles réfrigérés, préférer les Led particulièrement économes et performantes. Les autres luminaires peuvent perdre 60 % de leur flux, en générant de la chaleur.



MIEUX GÉRER LA CONSOMMATION DU FROID ALIMENTAIRE



Faire appel à un installateur frigoriste

Il réalise le meilleur dimensionnement des équipements frigorifiques. Recourir aux installateurs « **Qualiclimafroid** », reconnus pour leurs compétences.

Choisir des appareils peu énergivores

Un appareil A+++ consomme **60** % **d'énergie de moin**s qu'un appareil classé A.

3 bonnes pratiques

- > **Limiter les ouvertures** de portes pour éviter les déperditions de froid.
- > Adapter la température du meuble froid aux produits.
- > Entretenir l'installation : nettoyer et dégivrer régulièrement les équipements.

Entretenir congélateurs et réfrigérateurs

- > **Dégivrer régulièrement** les appareils. 3 mm de givre, c'est 30 % de consommation électrique supplémentaire!
- > Vérifier le **joint d'étanchéité** des appareils de froid. Un joint défectueux fera consommer davantage.
- > Placer le réfrigérateur **loin des sources de chaleur** (type four ou rôtisserie).

• Faire vérifier son matériel

Par le prestataire et/ou le chargé de maintenance du matériel.

• La règle d'or : le confinement

En plaçant des fermetures devant les meubles frigorifiques.

INVESTIR ET GAGNER EN ÉNERGIE



· L'isolation : un gain considérable

L'isolation des murs et de la toiture permet une baisse de la température jusqu'à - 5 °C à l'intérieur du local, et de **40** % sur sa facture d'électricité.

• Se faire aider : le Chargé de mission énergie

Il analyse le bâtiment et identifie les premières pistes d'actions d'économie d'énergie, au cours d'une « **visite énergie** » gratuite.

Si le gisement d'économie d'énergie est important, il préconise un « **audit énergétique** NF EN 16-247 », réalisé par un bureau d'études indépendant.

L'entreprise obtient un bilan précis de ses consommations, le dimensionnement d'une potentielle production d'énergies renouvelables, ou encore un **plan d'actions**.

Cet audit énergétique permettra d'estimer précisément le montant total d'investissement nécessaire à la réalisation des travaux de rénovation énergétique. L'audit énergétique est nécessaire pour obtenir des subventions publiques.

Vous pouvez également contacter votre **fournisseur d'énergie**, afin d'obtenir des **conseils personnalisés**. Ou solliciter **l'ADEME** et **La Région Guadeloup**e pour un audit approfondi et obtenir des a**ides à l'investissemen**t, en faveur de la performance énergétique.

Comment se faire aider?

Un Chargé de mission énergie se tient à ma disposition pour :

 M'aider et m'accompagner sur mes économies d'électricité

Identifier avec moi les aides qui me correspondent.

maitrisons-lenergie.gp

3620 Dites «Energie»

Service gratuit + prix appel

















